



Entre les soussignés :

L'Institut de Sophrologie Humaniste représenté par Mme Jacqueline Baudet, SIRET : 533 972 956 00023 – N° de déclaration d'activité : 31 59 08836 59, certifié Qualiopi, situé au 127 boulevard de la Liberté à 59000 LILLE, d'une part,

Et M./Mme

Adresse

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1er : Objet du contrat

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille représenté par Jacqueline Baudet, organisera l'action de formation suivante :

« Praticien en Relaxation Non Verbale »

- Programme et méthodes : en annexe

- Type d'action de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du travail) : Formation professionnelle pour l'acquisition de compétences techniques, pratiques et théoriques.

- Dates :

- Module 1 (initiation) : 17/18/19 avril 2023
- Module 2 : 22/23/24 mai 2023
- Module 3 : 12/13/14 juin 2023

- Durée : 24 à 72 heures (de l'initiation à la formation complète)

- Lieu : Vannes

127, Boulevard de la Liberté
59000 LILLE
sophrolille@gmail.com

Article 2 : Effectif formé

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille accueillera le stagiaire dans un groupe de 12 participants au maximum pour cette formation.

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, le stagiaire s'acquittera des coûts suivants (cocher la formule choisie) :

Initiation uniquement = 450,00 €

Formation complète = 1 350,00 €

En cas de prise en charge par un organisme (hors FIF-PL), frais administratifs supplémentaires : 100 € pour l'initiation, ou 300 € pour la formation complète.

Article 4 : Modalités de règlement

Un acompte est demandé à l'inscription : 75 € pour l'initiation, 200 € pour la formation complète.

Le solde sera réglé selon l'échéancier suivant au fur et à mesure en début de formation :

euros le / / , euros le / / , euros le / / ,

euros le / / , euros le / / , euros le / / ,

euros le / / , euros le / / , euros le / / ,

À régler : par chèque bancaire ou virement à l'ordre de ISH/Jacqueline Baudet.

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas de désistement moins de 10 jours avant la date du premier séminaire l'acompte versé resterait acquises à l'ISH-Jacqueline Baudet.

« En cas d'abandon en cours de formation, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensé ou engagé pour la réalisation de ladite action ».

Article 6 : Différents éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lille, le

Pour l'Institut de Sophrologie Humaniste

Le stagiaire ou son représentant



PRATICIEN EN RELAXATION NON VERBALE

Programme de formation 2023 - Vannes

Durée de la formation :

La formation se déroule sur 9 jours, soit 72 heures de présentiel au total, réparties en 3 modules de 3 jours, soit 24 heures de présentiel à chaque module.

Dates :

- ✓ Module 1 (initiation) : 17/18/19 avril 2023
- ✓ Module 2 : 13/14/15 mars 2023
- ✓ Module 3 : 12/13/14 juin 2023

Lieu : Vannes

Public :

Le domaine d'application de la Relaxation Non Verbale est celui du bien-être, de la connaissance de soi, de la prévention de la santé et de l'accompagnement de la personne.

La Relaxation Non Verbale s'adresse aux professionnels du soin, du bien-être, de la relation d'aide, du paramédical, du social, de l'éducation, de la rééducation, du sport et du spectacle.

Nombre de places disponibles : 12

Animateur :

Stéphane Giraudeau

- ✓ Sophrologue diplômé de l'Institut de Sophrologie de Rennes.
- ✓ Certifié en RNV par Bernard Santerre.
- ✓ Pratique la RNV depuis 2006
- ✓ Assistant formateur en RNV auprès de Jean-Marie Roquet
- ✓ Adhérent de l'Association des Praticiens en Relaxation Non Verbale.
- ✓ Co-directeur et formateur à l'Institut de Sophrologie Humaniste

127, Boulevard de la Liberté
59000 LILLE
sophrolille@gmail.com

Objectifs :

L'objectif de la formation est professionnel (certifiant). La formation apporte de nouvelles connaissances permettant d'améliorer les compétences des bénéficiaires dans le cadre de leur métier. Elle vise à une évolution des savoirs et des savoir-faire des bénéficiaires, à partir de leurs connaissances, qualifications et besoins.

A l'issue de la formation, le participant est capable :

- ✓ De pratiquer une séance courte (30 mn) ainsi qu'une séance complète (60 mn)
- ✓ D'accueillir, d'évaluer et de répondre ou non à la demande du client.
- ✓ D'évaluer la fréquence des séances à donner.
- ✓ D'adapter la séance en fonction des circonstances (temps, lieu, espace, pathologie...).
- ✓ D'accueillir le vécu du client en fin de séance.
- ✓ D'animer une présentation, une démonstration ou un stage.

Pédagogie :

La Relaxation Non Verbale est une technique corporelle manuelle. Le temps de formation est essentiellement consacré à la pratique.

La pratique : 54 h

Les participants pratiquent par atelier de 2 et sont à tour de rôle donneur et receveur. Les participants reçoivent 12 séances et exécutent 12 séances durant la formation.

La théorie : 18 h

- ✓ Origine, historique et cadre de la méthode
- ✓ Domaines d'applications - Indications et contre-indications - Le relationnel
- ✓ Pratique en individuel, en groupe, animation de stage
- ✓ Déontologie, aspect financiers et réglementaires, publicité

La pratique personnelle du participant

Chaque module de la formation est espacé d'un minimum de trois semaines. Ce temps permet au participant de s'entraîner et d'intégrer progressivement la méthode. Il peut s'aider du support de cours et du DVD de la méthode qui lui sont donnés.

Programme :

Module 1 – 24h

Jour 1

- ✓ Présentation du formateur et tour de table des participants
- ✓ Démonstration de la séance courte
- ✓ Théorie/échanges : historique, cadre,
- ✓ Ateliers pratiques : apprentissage des 5 premières stimulations de la séance courte

Jour 2

- ✓ Théorie/échanges : le local, les domaines d'applications
- ✓ Ateliers pratiques : apprentissage des 5 dernières stimulations de la séance courte
- ✓ Pratique de 2 séances (2 comme donneur + 2 comme receveur)
- ✓ Bilan du stage + consignes d'entraînement

Jour 3

- ✓ Révision des stimulations
- ✓ Pratique de 2 séances (2 comme donneur + 2 comme receveur)
- ✓ Bilan du stage + consignes d'entraînement

Module 2 – 24h

Jour 1

- ✓ Accueil, échanges sur la pratique personnelle des participants entre les deux modules
- ✓ Révision de la petite séance
- ✓ Atelier : Apprentissage de 9 stimulations supplémentaires de la grande séance
- ✓ Théorie/échanges : indications / contre-indications

Jour 2

- ✓ Atelier : Apprentissage des 8 dernières stimulations de la grande séance
- ✓ Théorie/échanges : fréquence et adaptation de la méthode, l'écoute, la déontologie du praticien
- ✓ Pratique de 4 séances : (2 comme donneur + 2 comme receveur)

Jour 3

- ✓ Théorie/échanges : la déontologie du praticien
- ✓ Atelier : Amélioration des postures et des gestes
- ✓ Pratique de 2 séances : (2 comme donneur + 2 comme receveur)
- ✓ Bilan du stage + consignes d'entraînement

Module 3 – 24h

Jour 1

- ✓ Accueil, échanges sur la pratique des participants
- ✓ Atelier : affinage des gestes, le souci du détail, la présence
- ✓ Théorie/échanges : rappel de la théorie des 2 modules précédents

Jour 2

- ✓ Théorie/échanges : la publicité, la communication
- ✓ Ateliers : affinage des gestes, le souci du détail, la présence
- ✓ Pratique de 2 séances complètes : (2 comme donneur + 2 comme receveur)

Jour 3

- ✓ Théorie/échanges : les modes de pratiques, les tarifs, les assurances
- ✓ Pratique de 2 séances complètes : (2 comme donneur + 2 comme receveur)
- ✓ Bilan de la formation et remise du certificat de Praticien en Relaxation Non Verbale

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement :

- ✓ Equipement : Tapis de sol, couvertures, coussins, tableau.
- ✓ Support pédagogique : support de cours (écrit + photos + DVD de la méthode complète)
- ✓ Pratique de séance avec échange de vécu en tant que donneur ou receveur
- ✓ Analyse en commun de l'expérience qui vient d'être faite

Méthode d'évaluation des acquis :

Les acquis sont validés sous forme de contrôle continu. Les participants sont corrigés continuellement durant la formation. Après chaque pratique d'une séance, une analyse de l'expérience est faite en commun. Les participants sont évalués sur l'aspect technique mais également relationnel.

Un certificat d'aptitude est délivré si le participant est jugé apte à donner une séance de qualité. Toutefois, si le participant n'est pas encore prêt, un certificat de présence lui est délivré, il pourra retravailler personnellement, participer à des journées de révisions et repasser une validation plus tard.